

Assistant technique en instruments de musique option : piano

RNCP815 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	45583
Code(s) ROME	B1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP assistant technique en instruments de musique, option piano, est capable de : - effectuer les opérations de réparation courantes en magasin ou atelier : réglage de l'instrument (sur pianos droits), pinçage, accord.

- établir un diagnostic sur l'état de l'instrument ;
- d'assurer les opérations de première maintenance ou réparation : remplacement et/ou réalisation d'éléments défectueux : mécanique, clavier sur pianos droits, ensemble d'harmonie sur pianos droits et queue, ensemble meuble, système électronique sur pianos droits ;
- apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du devis ;
- prévoir l'approvisionnement éventuel ;
- participer à l'accueil de la clientèle et la conseiller ;
- participer à la promotion des produits ;
- transmettre les informations techniques et les observations relatives à l'instrument au facteur ou au fabricant.
- informer et conseiller la clientèle sur le bon usage et la maintenance de l'instrument
- maîtriser les connaissances techniques : outillage, électronique, informatique, acoustique et organologie

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du CAP assistant technique en instruments de musique, option piano, est capable de : - effectuer les opérations de réparation courantes en magasin ou atelier : réglage de l'instrument (sur pianos droits), pinçage, accord.

- établir un diagnostic sur l'état de l'instrument ;
- d'assurer les opérations de première maintenance ou réparation : remplacement et/ou réalisation d'éléments défectueux : mécanique, clavier sur pianos droits, ensemble d'harmonie sur pianos droits et queue, ensemble meuble, système électronique sur pianos droits ;
- apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du devis ;
- prévoir l'approvisionnement éventuel ;

- participer à l'accueil de la clientèle et la conseiller ;
- participer à la promotion des produits ;
- transmettre les informations techniques et les observations relatives à l'instrument au facteur ou au fabricant.
- informer et conseiller la clientèle sur le bon usage et la maintenance de l'instrument
- maîtriser les connaissances techniques : outillage, électronique, informatique, acoustique et organologie

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

magasins de musique, manufactures, ateliers de réparation

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

réparateur de piano, vendeur-réparateur de piano, réparateur d'instrument, accordeur d'instrument

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales :

- d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;
- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36255

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/815/>